

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Par cette formule restée célèbre, prononcée en 2002 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, Jacques Chirac alertait déjà sur les menaces que font peser le changement climatique et les pollutions sur notre planète.

Malheureusement, les efforts engagés en France et dans le monde sont restés largement insuffisants. Ces dernières années, de nombreuses politiques de protection de l'environnement ont même été remises en question. Dans le même temps, les phénomènes climatiques extrêmes – vagues de chaleur, épisodes de sécheresse ou pluies intenses – se multiplient. De nouveaux polluants sont également régulièrement identifiés. Ce sont des menaces pour la santé humaine, mais aussi pour celle des animaux et des plantes qui font partie de « notre maison commune » comme le pape François nous l'a rappelé en 2015 dans son appel vibrant en faveur de l'écologie.

La canicule que nous connaissons en ce mois de juin nous alerte, une nouvelle fois, sur l'urgence d'agir, pour adapter nos modes de vie à ces fortes chaleurs et aider la nature à faire face. Chacun de nous est concerné. Chacun sera obligé de faire des efforts. Et ensemble nous serons obligés de réduire notre consommation de biens et de services.

La commune et la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan se mobilisent : isolation des bâtiments publics, plantations d'arbres et de haies, aménagements des cours d'eau et gestion des ruissellements, réduction de l'éclairage nocturne ou encore maîtrise des consommations énergétiques.

Ces initiatives sont nécessaires, mais elles sont sans doute très insuffisantes au regard de l'ampleur des défis écologiques qui nous attendent et qui vont lourdement impacter les générations futures.

Bernard Guirkingner

FÊTE NATIONALE

La municipalité invite l'ensemble des habitants de nos trois villages à participer aux célébrations de la Fête nationale le samedi 11 juillet.

Le rassemblement est prévu à 18 h 30 devant le monument aux morts, situé à proximité de l'église. Avec la municipalité de Budling, et en présence de Mme Isabelle Rauch, députée, nous rendrons hommage aux victimes militaires et civiles de toutes les guerres, qu'elles aient marqué l'histoire de nos villages ou qu'elles continuent aujourd'hui encore de faire des victimes à travers le monde.

Tous les enfants et adolescents sont chaleureusement invités à participer à cette cérémonie en entonnant la Marseillaise. Comme chaque année, l'Harmonie municipale de Métrich et les porte-drapeaux seront à nos côtés.

À l'issue de la commémoration, un vin d'honneur sera offert par la municipalité. La soirée se poursuivra grâce à l'Amicale des sapeurs-pompiers, avec restauration, bal populaire

défilé de lampions et feu d'artifice.

Le dimanche 12 juillet, l'Amicale des sapeurs-pompiers organisera son traditionnel vide-greniers de 7 h à 18 h. Renseignements et inscriptions au 06 68 01 12 92. Une buvette et un service de restauration seront proposés tout au long de la journée.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

Le nouveau parking aménagé derrière l'église, offrant 15 places de stationnement, est désormais en service. Par ailleurs, les travaux de voirie programmés rue Principale à Lémestroff débiteront début septembre. Ils comprendront la pose de bordures de trottoirs, la végétalisation des espaces piétons ainsi que le renouvellement de la couche de roulement par le Département.

Le chemin vers le grand chêne (forêt de Reitholz) va être empierré dans sa deuxième partie, avec aménagement des fossés. C'est une étape vers la création d'un chemin de randonnée entre Oudrenne et Kerling que nous sommes en train d'étudier avec la commune de Kerling.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE – RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans le bulletin d'information du mois d'avril.

Nous vous rappelons que la mairie est ouverte :

- les lundis et jeudis de 14 h à 18 h ;
- les mardis et vendredis de 14 h à 16 h.

Afin de garantir le bon fonctionnement du service, nous remercions les habitants de bien vouloir respecter ces horaires d'accueil.

LES SEMAINES ARC-AD

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan propose, du 6 juillet au 14 août, des animations destinées aux jeunes de 11 à 17 ans.

Au programme : magie, jeux, activités numériques, ateliers scientifiques, camping, vélo, dessin, théâtre et bien d'autres découvertes.

Le tarif pour une semaine de cinq jours varie de 52 € à 160 € selon l'activité choisie et le quotient familial.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de l'Arc Mosellan ou auprès du service jeunesse au 03 82 83 03 03.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES ESPACES EXTÉRIEURS : RAPPEL

La commune assure l'entretien et la propreté des espaces publics situés autour des bâtiments communaux (mairie, salles communales, cimetière, églises, chapelles, logements communaux), ainsi que le balayage des voiries, le fleurissement des villages et le fauchage des espaces enherbés le long des routes et chemins.

Toutefois, l'entretien du cadre de vie est une responsabilité partagée. Chaque habitant peut et doit contribuer à la qualité et à l'embellissement de nos villages.

La municipalité rappelle ainsi que les trottoirs et les espaces situés entre la bordure du trottoir et la limite de propriété, que ces espaces soient publics ou privés, doivent être régulièrement entretenus (fauchage de l'herbe, balayage...) par les riverains, propriétaires ou locataires.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement les habitants qui participent à l'embellissement de notre commune par leurs plantations et leurs compositions florales. Ces initiatives contribuent au charme et à l'attractivité de nos villages et profitent à l'ensemble de la population.

Espace numérique

Si vous voulez mieux comprendre le fonctionnement de votre ordinateur, utiliser la messagerie et remplir des dossiers sous forme dématérialisée, ou encore faire des recherches sur internet, alors inscrivez aux ateliers numériques qui vont reprendre à la salle associative de Lemestroff, les 1er et 3e lundis de chaque mois à compter du 7 septembre.

Quelque soit votre niveau Karine Martin vous accueillera et vous fera progresser. Vous pouvez la contacter au 06 71 80 99 84.

Et c'est gratuit !

CIRCULATION DES QUADS ET AUTRES ENGINS À MOTEUR.

Le maire rappelle que le conseil municipal en date du 23 octobre 2017 a interdit toute circulation d'engins à moteur (quads, motos, tracteurs...) dans les forêts sauf aux ayant droits nommément autorisés pour faire par exemple des travaux forestiers.

L'ONF et la gendarmerie sont chargés de faire respecter cette interdiction, les amendes sont importantes.

Au cours des derniers mois, le comportement de certains groupes de conducteurs de quads a été totalement insupportable et dangereux. Une plainte a même été déposée à la gendarmerie.

FRANCE SERVICES

Les espaces France Services accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives et numériques : retraite, carte grise, déclaration de revenus, carte nationale d'identité, passeport, impôts, allocations familiales, etc.

Pour notre commune, l'espace France Services le plus proche se situe à Metzervisse, 484 route de Volstroff.

Téléphone : 03 82 88 50 00

Courriel : france-services@metzervisse.fr

Horaires d'accueil :

- du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 ;
- les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 15.

Bulletin d'information - Oudrenne / Lemestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkingier, Maire

Rédaction :

élu(e)s et services municipaux

Mise en page : A2DV Numérique

Tirage : 330 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique.